Arianeplast
4 terrasse de Bretagne
57400 SARREBOURG
www.arianeplast.com
gsm: 0652043431

Document N°AN 2004-12
Indice : A

Sarrebourg, le : 21/10/2016

# ATTESTATION NORMATIVE

**REFERENCE** : 3D filaments PLA Ingeo Natureworks 4043D, Naturel, (Translucide bleu/vert/jaune/rose/violet), blanc, noir, bleu turquoise, rouge, vert, vert pomme, bleu/gris, gris, ocre jaune, ocre orange, orange.

Les constituants de cette référence répondent aux critères définis par les directives et normes suivantes:

☑ **Résolution AP(89)1 :**
*Résolution AP(89)/1 relative à l'utilisation des colorants dans les matériaux plastiques entrant en contact avec les denrées alimentaires.*

☑ **Circulaire N°176 :**
*Circulaire N°176 de décembre 1959 de la brochure 12 27 - Edition du 15/07/2002 Arrêté du 02/01/2003 et dernièrement modifié par l'Arrêté du 03/09/2010 concernant les matières colorantes destinées à entrer en contact avec les denrées alimentaires.*

☑ **Règlement UE N°10/2011 :**
*Tous les polymères et additifs ajoutés intentionnellement sont conformes aux exigences du Règlement UE N°10/2011 et ses amendeme nts publiés avant la date de publication de ce document.*

☑ **Décret 98/638 :**
*Le décret 98/638 du JORF abrogé par le Décret 2007/1467 concernant la mise en application sur le territoire français de la directive 94/62/CEE et ses modifications.*

☑ **Directive 94/62 :**
*Directive européenne 94/62/CEE modifiée par la Directive 2004/12/CE et complétée par la Décision de la Commission 2005/20/CE) limitant à 100 ppm les métaux lourds dans les emballages plastiques destinés aux 25 états membres de l'U.E.*



EURL Ariane-Plast 4 terresse de Bretagne 57400 SARREBOURG RCS METZ TI 812 953 453
N° SIRET : 812 953 453 00014 Code APE/NAF : 2221Z

Sarrebourg, le : 21/10/2016

# ATTESTATION NORMATIVE

**REFERENCE:** 3D filaments PLA Ingeo Natureworks 4043D, Naturel, (Translucide bleu/vert/jaune/rose/violet), blanc, noir bleu, turquoise, rouge, vert, vert pomme, bleu/gris, gris, ocre jaune, ocre orange, orange.

Les constituants de cette référence répondent aux critères définis par les directives et normes suivantes:

☑ **Seuil de Migration Spécifique :**
*Contient une ou des substances à migration spécifique selon le Règlement Européen UE n°10/2011.*
*Contacter notre service Technique afin d'en connaitre la nature et le seuil.*
*Il appartient au producteur de l'article fini, de vérifier que les limites de migration ne sont pas dépassées.*

Basées sur nos connaissances, les informations contenues dans la présente déclaration sont exactes et fiables à la date de publication. L'information concerne uniquement le produit spécifiquement identifié dans ce document lorsqu'il n'est pas utilisé en combinaison avec d'autres produits ou matériaux. Arianeplast ne donne aucune garantie, exprimée ou implicite, et décline toute responsabilité en relation avec l'utilisation de ces informations. Lors de la vente de produits Arianeplast, Arianeplast garantit que les produits sont conformes aux spécifications écrites applicables au moment où les produits sont expédiés depuis l'usine Arianeplast 57400 SARREBOURG Moselle. Toutes les autres garanties
exprimées ou implicites, y compris, sans limitation, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, sont exclues. L'acheteur reconnaît qu'il a le contrôle et la responsabilité exclusifs d'assurer de façon permanente que les produits et toute méthode d'utilisation ou d'application des produits sont adaptés à ses finalités. Toute assistance fournie par Arianeplast à l'acheteur par rapport au produit, y compris, sans limitation, la formulation, la fabrication et les essais pour l'usage ou l'application des produits pour les besoins de l'acheteur, est fournie sans aucune garantie exprimée ou implicite, incluant, sans limitation, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Arianeplast ne sera pas responsable des dommages consécutifs ou indirects et le recours exclusif de l'acheteur pour les réclamations (y compris les réclamations pour rupture de garantie, la négligence et la responsabilité stricte) est limité au remplacement du produit non conforme ou au remboursement du prix d'achat des produits non-conformes ou, en matière de services, au retraitement des matériaux de l'acheteur.



EURL Ariane-Plast 4 terresse de Bretagne 57400 SARREBOURG RCS METZ TI 812 953 453
N° SIRET : 812 953 453 00014 Code APE/NAF : 2221Z